



Production de quittances de loyers

Par **Tafia**, le **26/03/2015 à 18:12**

Bonjour,
Je reçois ce jour la lettre de préavis de départ d'une de mes locataires. Lettre correcte, sans failles, dans la norme. En fin de courrier, elle me demande de lui faire parvenir toutes les quittances de loyer à compter de sa date d'entrée.
Puis-je lui faire une quittance globale pour les 6 mois ou elle a été ma locataire, ou dois-je faire 6 quittances, une pour chaque mois.
Merci pour la réponse.

Par **Lag0**, le **26/03/2015 à 18:15**

Bonjour,
Vous pouvez ne faire qu'une seule quittance.

Par **Tafia**, le **26/03/2015 à 18:24**

Merci pour votre réponse rapide.